

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. IX.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1898.

No. 195

## SOMMAIRE :

George W. Stephens, *Vieux-Rouge* — Ce Plébiscite, *Bacchus* — Autrefois, *Maggister* — 1837, *Impartial* — Bureaucratie, *Rigolo* — Perplexité, — Encore ! *Rieur* — Grands Projets, *Argus* — Mgr Bruchési et le *Soleil*, *Rigolo* — Doléances de M Pacand, *Libéral* — A l'hôpital, *J. Roumainville* — Le machiniste, *Henri Meilhac* — Le téléphone parleur — Fagots — Litanies de saint Hubert *Gyp* — La mort de Rose Chéri, *H. Lafontaine*.

## GEORGE W. STEPHENS

*Suite et fin.*

A Montréal, lorsque les expropriations étaient devenues une industrie payante pour beaucoup de personnes, lorsque les propriétaires les plus estimés ne dédaignaient pas d'engager des témoins pour attester que les propriétés dont la ville avait besoin étaient d'une valeur fabuleuse, M. Stephens étonna encore son monde. Les experts venaient de déclarer que telle de ses propriétés ne valait pas plus de \$2.50 le pied. Au lieu d'essayer d'obtenir davantage, il déclara aux commissaires ébahis qu'il n'avait jamais considéré que la dite propriété valut plus de \$2.00 le pied.

M. Stephens a déployé le même patriotisme depuis que les déficits s'accroissent dans la caisse municipale. Lui, un des plus grands propriétaires de Montréal, il a constamment prêché l'imposition d'une taxe spéciale pour faire face aux dépenses nécessaires.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Après cela on est bien mal venu de taxer M. Stephens d'avarice. Ayant hérité d'une jolie fortune il l'a fait fructifier par une administration intelligente. Il n'a pas jeté son argent par les fenêtres, mais ils sont bien rares ceux qui ont fait appel en vain à sa générosité pour une œuvre méritoire — religieuse, politique, ou purement charitable. On nous permettra une comparaison. Chez lui, M. Stephens reçoit ceux qu'il invite d'une façon princière — seulement tout le monde n'est pas invité. De même dans ses donations : il n'y en a pas pour tout le monde, mais ce qui est donné est bien donné. Il veut savoir ce qu'on fait de son argent.

Il n'y a pas de petites affaires pour lui. Un jour, à Québec, il reçoit une dépêche. Il s'aperçoit qu'on lui fait payer pour un mot de trop. Il renvoie aussitôt le messenger réclamer les deux sous surchargés. Puis il donne vingt-cinq centins de pourboire au petit bonhomme de messenger.

M. Stephens se dit que l'on sait toujours quand on donne volontairement, mais on ne sait jamais ou ça conduira de se laisser voler par négligence.

C'est dans cette stricte et constante adhésion de M. Stephens aux principes des affaires qu'il faut chercher le secret de son impopularité en certains milieux. Il combat toutes les extravagances, il n'y a pas de considération d'amitié qui puisse l'en empêcher. De même, par exemple, il s'oppose aux loteries parce qu'il est convaincu que les peuples ne s'enrichissent pas par le hasard, mais par le travail. En même temps qu'il travaillait à supprimer la loterie au bénéfice du Monument National, il offrait de souscrire pour cette œuvre de la Société St-Jean-Baptiste.

Et l'on a dit que M. Stephens était

animé par le fanatisme religieux. Nous ne savons au juste à quelle secte il appartient ; mais nous sommes bien certain qu'il n'y a pas une religion au monde qui pourrait lui faire sanctionner une transaction qu'il croit mauvaise.

\* \* \*

Hors des affaires c'est un esprit très large, qui s'occupe de tout, qui collectionne tout, chez lequel on peut trouver des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ailleurs.

Il a une opinion sur tous les sujets, y compris celui de l'avenir des races qui habitent le Canada. Il n'a aucune objection à ce que les Anglais apprennent le français, il prêche même d'exemple dans ce sens. Mais il est convaincu que la parfaite harmonie, essentielle à la prospérité et au progrès du pays, ne sera établie d'une manière permanente que lorsque les nationalités se fusionneront.

Du reste rien ne lui plait tant que la discussion. Il est aussi à son aise dans une assemblée des Chevaliers du Travail qu'à l'Association Immobilière. Toute idée nouvelle commande son attention. Cette ambition de tout examiner, devient même un défaut. Il ne lui reste pas le temps de mûrir ses pensées, d'en soigner la forme.

Pour cette raison, M. Stephens n'arrivera jamais au premier rang. Mais il n'en a pas moins joué un rôle considérable et bien utile dans nos affaires municipales et dans notre politique provinciale. Il a été véritablement le *watch dog* dont on se plaisait à faire l'éloge lorsque Sir Henry Joly était au pouvoir à Québec. Il a empêché plus d'un projet pour aliéner les droits du peuple de s'accomplir. Il a prê-

ché la prudence et la raison à des gens qui penchaient vers toutes les extravagances et toutes les folies.

VIEUX-ROUGE.

## CE PLEBISCITE

Evidemment M. Laurier n'a pas satisfait tout le monde avec son plébiscite. Voici ce que lui chante maintenant la *Vérité* :

" Nous ne trouvons qu'une seule chose à relever dans la réponse du premier ministre. D'après le compte-rendu du *Temps*, d'Ottawa, il aurait déclaré que la prohibition " est en elle-même d'une haute moralité, " et que si l'on pouvait le convaincre que le peuple se déclarait en faveur d'une loi prohibitive, " il n'hésiterait pas à sacrifier ses vues personnelles et ses inclinations à la volonté du peuple. "

" Si réellement M. Laurier s'est exprimé dans ce sens, nous ne comprenons pas très bien sa logique. Il semble être personnellement opposé à une loi prohibitive, tout en affirmant qu'en elle-même une telle loi serait d'une haute moralité. "

" Pour notre part, si nous étions persuadé que la prohibition est en soi d'une haute moralité nous y serions favorable. Si nous y sommes opposé c'est que, nous en sommes convaincu, le principe même sur lequel s'appuient les prohibitionnistes est faux et dangereux. "

" Il n'y a aucun péché, ni aucun mal physique à prendre une certaine quantité de vin, de bière, de cidre, ou même de spiritueux. "

" C'est pourquoi l'Etat n'a pas le *droit* de défendre la fabrication, l'importation ou la vente de toute boisson alcoolique; et la prohibition, contrairement à ce qu'aurait dit Sir Wilfrid, n'est pas en soi d'une " haute moralité. " Au contraire, elle est d'une haute immoralité; car toute usurpation est immorale. "

Et cependant le *Soleil* se querelle avec ces dames du W. C. T. U., qui ont entrepris la campagne que nous prédisions contre la province de Québec au sujet de son vote contre la prohibition.

BACCHUS,

## AUTREFOIS

En plaidant la cause des communautés religieuses, Mgr Bruchési a parlé des " privilèges dont elles jouissaient depuis leur fondation. "

Comme question de fait, l'histoire démontre que sous l'ancien régime le gouvernement, en accordant des privilèges aux communautés religieuses leur imposait des obligations sérieuses et s'arrogeait un droit de contrôle très sévère.

Nous ne reviendrons pas sur le cas de St-Sulpice qui est notoire.

Les autres communautés étaient traitées de même. C'est ainsi que, par ordonnance de 1722, l'Hôpital-Général était chargé par le roi de payer huit maîtres d'école, lesquels devaient donner leur enseignement gratuitement " sans rien exiger des parents des jeunes garçons qu'ils instruiront. "

Aujourd'hui on condamne la gratuité scolaire comme une hérésie, tandis qu'on voudrait nous faire croire que les privilèges des communautés sont de droit divin.

Les rois très-chrétiens ne se laissaient pas conduire ainsi.

MAGISTER.

## 1837

On se bat de ce temps-ci sur la tombe des révoltés de 1837.

Le crime qu'on leur reproche c'est d'avoir été la cause de l'Union des deux Canada en 1840.

Nous ne voyons pas où est le crime.

Avant l'Union, le pouvoir réel appartenait au gouverneur et à un conseil irresponsable, qui faisaient emprisonner journalites et députés de la façon la plus arbitraire, qui s'arrogeaient le droit de puiser de force dans le trésor public et qui distribuaient les places d'honneurs à leurs favoris, pour la plupart fraîchement importés.

L'Union nous a donné la liberté de la presse, le gouvernement responsable, c'est-à-dire par les représentants du peuple, et toutes les réformes que nous réclamions.

Sans 1837 nous n'aurions peut-être pas eu l'Union ; certainement nous n'aurions pas eu la liberté.

Les descendants politiques de Lafontaine et de Cartier et ceux qui prétendent l'être devraient rougir d'insulter les patriotes de 1837. Ces deux grands patriotes ont toujours honoré et favorisé ceux qui avaient été leurs compagnons de lutte dans leur jeunesse.

IMPARTIAL.

---

## PERPLEXITE

Une grave perplexité nous étreint : Placerons-nous Mgr Bruchési dans la galerie de Vieux-Rouge ?

Pourquoi pas ? nous demandera-t-on de toutes parts.

Ah ! c'est que tout adonné aux licences que soit le RÉVEIL, il n'ose blesser la plus sensible vertu de Monseigneur : la modestie. Il serait le premier à ne pas nous le pardonner. Beaucoup croiront que sur ce terrain-là, Sa Grandeur serait plutôt disposé à présenter l'outre joue en disant : encore et merci ! Il est évident que ces gens-là ne le connaissent pas comme nous.

Il est vrai que notre archevêque est matinal, qu'on le voit partout et qu'il n'est pas particulier sur l'heure du coucher, ne voulant jamais enlever sa demi-mule sans pouvoir se rendre le témoignage, comme Titus, de n'avoir pas perdu sa journée.

Il paraît, nous l'avouons avoir un grand faible, les baise-mains et l'octroi des bénédictions, mais soyez certains qu'on lui fait violence et, d'ailleurs, il est encore si nouveau dans la carrière. . . . Avec les premiers rhumatismes, viendront les amendements et les discrétions gesticulatoires.

Nous ne nions pas qu'il a fait en Europe un voyage un peu tapageur, mais c'était dans les intérêts de l'Eglise, pour jeter de l'oubli sur celui de feu Mercier.

Son passage à Ontario et aux Etats-Unis a pu paraître quelque peu " parade," mais n'oubliez

pas que par contrat il est obligé de visiter les nations et les carrefours.

Ses nombreux pèlerinages aux collèges et aux couvents, non moins que son hypique séjour à Joliette et à Rawdon n'ont fait que montrer son bon cœur pour l'humanité studieuse, dévote ou souffrante.

Il aime les militaires ? Mais n'oubliez pas que le sacerdoce est une armée. *O minis miles sacerdos est* ou quelque chose d'à peu près.

Vous lui reprocherez d'avoir bu, lors du dernier O'Hallaween, à la manière écossaise, c'est-à-dire un pied sur sa chaise et l'autre sur la table. . . . Or, gens de peu de discernement, le Seigneur n'a-t-il pas dit en d'autres termes : " qu'il faut hurler avec les loups " et, d'ailleurs' que de prélats, que de papes qui ont levé le pied, même le coude. . . .

Vous n'aimez pas lui voir faire concurrence à ses prédicateurs, prêcher retraite, carêmes, chemin de croix etc. Vous ne voyez pas qu'il y a là une source d'économies ?

Et nous sommes certains que dans votre for intérieur vous l'accusez de caresser le doux rêve de devenir Eminence.

Ah ! pour ça, par exemple ! soyez certains que si cela arrive, il acceptera avec répugnance et que sa première démarche sera d'aller mettre cet autre sacrifice au pied de la Croix, son seul amour, sa seule fin.

Oh ! dans quelle perplexité nous sommes ! Qui nous éclairera !

---

Le *Herald* se rue sur M. Laforest, le surintendant de l'aqueduc avec une fureur à nulle autre pareille. Ce zèle sent le fanatisme de très loiu. Tout ce qu'il reproche à M. Laforest se pratique sur une bien plus grande échelle ailleurs — dans le département des chemins par exemple.

C'est là que nous attendons le confrère.

---

## Doléances de M. Pacaud

Depuis quelques temps la *Minerve* est remplie de dépêches de Québec annonçant que M. Pacaud est mécontent.

M. Pacaud ne nie pas ; mais il prétend vouloir défendre ceux qu'il appelle ses chefs attaqués par l'organe conservateur. Cette défense a bien l'air d'un reproche, toutefois, à l'adresse du parti libéral. De plus c'est l'apothéose de M. Pacaud

La pièce mérite d'être lue pour sa " candeur naïve " :

" Il est vrai que M. Pacaud, dit M. Pacaud, a dépensé beaucoup d'argent pour l'organisation des forces libérales, spécialement de 1878 à 1892. Mais il y a répétition de calomnie quand la *Minerve* dit que ces argents provenaient de sources illégitimes, et que les chefs libéraux le savaient.

" M. Pacaud recueillit un certain montant de souscriptions parmi les hommes les plus riches du parti tant à Montréal qu'à Québec, mais il y a dépensé aussi beaucoup de son propre argent.

" A ce propos nous croyons devoir entrer dans quelques détails intimes, afin de dissiper cette impression que nos adversaires cherchent à créer sur l'esprit du public, que M. Pacaud n'a ainsi dépensé que de l'argent obtenu par la politique.

" M. Pacaud commença à exercer sa profession à Arthabaska, en 1872. Il s'y fit une clientèle de six à sept mille piastres par an.

Ce n'est pas mal pour une avocat de campagne !

Mais admirons le journaliste :

" Ils savaient au contraire que M. Pacaud réalisait avec son journal comme avec son imprimerie plus de \$20,000 par année, et comme l'on connaissait parfaitement sa nature généreuse, peut-être trop libérale, même extravagante, tout le monde dans le parti libéral savait que c'était l'argent de l'*Electeur* qui pourvoyait à tout moment aux frais des revisions de listes, des dépenses de voyage des orateurs, à l'organisation de démonstrations politiques, etc.

Vint la crise de 1891. Quatre mois seulement après avoir touché \$100,000, dans une spéculation personnelle, M. Pacaud venait produire des chèques au montant de \$80,000 qu'il avait employés pour des fins électorales. Il donna subseqüemment la balance pour les mêmes fins, et il

alla jusqu'à hypothéquer ses propriétés pour \$5,000 pour aider les amis dans les élections du 8 mars 1892. "

" Spéculation personnelle, " " nature extravagante, " tout cela est superbe.

Mais où veut en venir M. Pacaud avec toutes ces doléances ?

Peut-être trouve-t-il que le parti ne suit pas les principes libéraux, mais il n'ose pas le dire.

Ce qui faut d'abord c'est du picotin, et il ne veut pas brûler ses vaisseaux. Il courbe la tête devant Tarte, Fitzpatrick et Dobell en reclinant comme un enfant. Que les hommes sont rares !

LIBÉRAL.

## GRANDS PROJETS

Il se passe de drôles d'affaires au sujet du Conseil des Arts et Métiers et la Compagnie d'Exposition de Montréal, depuis la mort de M. S. C. Stevenson.

Le gouvernement donnait à ces deux institutions pas moins de \$28,000 par an, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il ne contribue aux écoles publiques de Montréal.

Et on sait où l'argent allait !

Maintenant le secrétariat du Conseil des Arts et Métiers a été transporté à Québec et il est question d'exproprier la Compagnie d'Exposition.

Il se prépare de jolies choses dont le RÉVEIL aura occasion de parler.

ARGUS.

Du Nord :

" Pas un membre du personnel de la *Patrie* n'a eu connaissance d'un article publié dans ses colonnes le 2 novembre courant. Pas un. Il est vrai que cet article était un vol à la *Presse* du jour des morts de l'année précédente. Il y a là-dessous, sans doute une conspiration de typos... Remarquable journal tout de même où l'on se passe des douzaines de démentis, de père en fils, de ministres à rédacteurs, de rédacteurs à typographes. "

## Mgr Bruchesi et le Soleil

La semaine dernière nous citions un article du *Soleil* en disant qu'il méritait les honneurs de la reproduction pour plus d'une raison.

En effet, on a dû remarquer les éloges dont l'organe de M. Pacaud comble l'archevêque de Montréal, après s'être permis de le critiquer.

On remarquera surtout le passage suivant :

" La conduite de Mgr Bruchesi, non-seulement à l'égard de nos amis du Club National, mais aussi à notre égard, est tellement conciliante, si bienveillante que nous regrettons plus que tout autre les remarques que nous avons faites à ce sujet. Il n'y a certainement pas de conflit possible avec des hommes si bien inspirés.

La *Patrie*, en y mettant moins d'enthousiasme a dit quelque chose dans le même sens.

Il paraît que Mgr Bruchési, avait écrit au *Soleil*, et il faut ne pas savoir lire entre les lignes pour ne pas comprendre que les paroles du journaliste sont le reflet de celles contenues dans la lettre de l'archevêque.

D'où vient cette extrême bienveillance après les événements que nous connaissons ?

Evidemment Monseigneur Bruchési cherche à amadouer la presse libérale, sans plus guère s'occuper de la question des écoles ni du respect dû au repos des morts.

Et pourquoi ?

Est-ce par ces bienveillances qu'il a acheté le concours de la *Patrie* dans sa campagne en faveur des exemptions de taxe, menacées par le Conseil de ville de Montréal.

Ou bien craint-il que M. Tarte ne s'oppose à son élévation comme cardinal ?

Si on cherchait bien, on trouverait que l'attitude nouvelle de Mgr Bruchési tient à ces deux raisons.

Mais que vont dire les intransigeants de cette intrigue ?

RIGOLO.

## ENCORE !

Les dieux s'en vont !

Tardivel a déclaré que Léo Taxil, l'idole durant tant d'années, de tous ceux qui tiennent à faire passer la plus forte partie du genre humain pour des émissaires de Satan, ne méritait plus d'être classé parmi les écrivains catholiques.

Aujourd'hui c'est Paul Rosen qui est détrôné. Voici ce que nous voyons reproduit dans la *Vérité* :

" La *Franc-Maçonnerie démasquée*, livraison d'octobre, nous apporte un travail remarquable de M. Gabriel Soulacroix sur Paul Rosen, auteur anti-maçonnique bien connu. Ce travail est très documenté et nous paraît irréfutable.

" Paul Rosen est examiné à quatre points de vue : comme maçon, comme converti, comme fournisseur de documents et comme auteur.

" L'auteur de l'article établit que Paul Rosen bien qu'il se soit affiché comme Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33<sup>e</sup> et dernier degré, n'a jamais eu ce titre.

" Il y a donc lieu de tenir pour suspects les documents soi-disant maçonniques fournis par Rosen et dont l'authenticité n'est garantie que par sa parole : tels le rituel du 33<sup>e</sup> degré publié dans le *Cours de maçonnerie pratique*, du chanoine Brettes, le fameux *D. M. J. quand même* du même livre, la non moins fameuse instruction donnée au général Garibaldi, publiée par M. Georges Bois dans la *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, et l'instruction, plus fameuse encore donnée au prince de Galles et publiée par Rosen lui-même dans son livre intitulé : *L'Ennemie sociale*.

" Enfin, M. Gabriel Soulacroix démontre que les citations et indications que l'on trouve dans les livres de Rosen ont toutes besoin d'être vérifiées et contrôlées ; que souvent les citations qu'il nous donne comme textuelles ne le sont pas du tout.

" Tout cela, qu'on le remarque bien, est appuyé sur des *preuves*.

" La conclusion de M. Gabriel Soulacroix s'impose :

" Aucun écrivain sérieux ne peut désormais s'appuyer sur l'autorité de M. Paul Rosen, ni emprunter quoi que ce soit à ses livres. "

Fort bien ! Mais qu'aurait-on dit si un journal profane s'était avisé d'insinuer qu'un bon chanoine pouvait être dupe d'un vulgaire aven-

turier ? Nous voyons d'ici l'indignation de Tardivel d'il y a quelques mois.

Peut-être les écrivains anti-maçonniques devenus trop nombreux en sont-ils réduits à s'entre-dévorés ?

A quand le tour de Tardivel ?

La famine ne connaît pas de loi et les vivres commencent à manquer.

RIEUR.

Au sujet du choix de M. Chas. Langelier comme candidat libéral dans Lévis, le *Soleil* dit :

“ De fait, le libéral qui songerait dans les circonstances, à faire de l'opposition à M. Langelier ne serait rien moins qu'un traître et mériterait d'être dénoncé comme tel.

“ Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une élection provinciale. Ceux donc qui peuvent avoir quelques griefs contre le gouvernement fédéral ne sauraient s'en venger sur le gouvernement de l'honorable M. Marchand, qui est l'idéal du gouvernement de parti. ”

Déductions logiques :

1o. L'on craint que les libéraux de Lévis ne soient désunis.

2o. S'il s'agissait du gouvernement fédéral le *Soleil* aurait d'autres choses à dire.

3o. Le gouvernement provincial a donné à M. Pacaud tout le picotin qu'il demandait.

Et l'on dira que le RÉVEIL travaille à ruiner le parti libéral !

La *Vérité* n'apprécie pas les raisons d'esthétique. Voici comment elle juge la nomination de M. Carrier comme magistrat :

M. Achille Carrier, ancien député de Gaspé, est nommé magistrat du district de Terrebonne. C'est une nomination qui a lieu de nous surprendre même à cette époque où les choses surprenantes sont à l'ordre du jour.

Surprendre M. Tardivel qui n'était pas surpris des exploits de Diana, ce n'est pas chose ordinaire.

## BUREAUCRATIE

M. René Doumic raconte que lors de son passage au Canada on lui a dit qu'il n'y avait que deux partis politiques dans le pays entre lesquels les différences sont très peu importantes. Il en conclut que le Canada était un pays très heureux comparé à la France déchirées par tant de fractions.

M. Doumic, évidemment, n'a pas connu nos luttes politiques. S'il est vrai que nous n'avons que deux partis qui, en se succédant au pouvoir, suivent toujours à peu près la même politique, l'acrimonie ne s'en mêle pas moins aux discussions. Nous doutons fort que le paysan français ou l'ouvrier parisien mette plus de passion, de fanatisme dans la défense de son candidat que nos électeurs de Québec. Le fait est que l'esprit de parti ne paraît nulle part d'une façon plus repoussante que parmi notre peuple. Il envahit tout, divise tout, sépare les familles, trouble le commerce, pousse à la calomnie.

Et ensuite ?

Les farceurs pour lesquels on s'est battu au nom des principes, de l'honnêteté, du progrès, se divisent tranquillement les dépouilles, laissant au temps ou au hasard le soin de régler les affaires sérieuses du pays.

Depuis trente ans le peuple s'est battu pour l'un ou l'autre parti. Maintenant il doit s'apercevoir que tout se résume à savoir laquelle des deux bandes de chefs, représentant chacune pas plus d'une trentaine de familles, émarginera au budget.

Le népotisme était à l'ordre du jour sous les Conservateurs. Tel homme qui avait été porté à la tête du gouvernement par son parti, qui ensuite, avrit été grassement casé, exige, lorsque l'âge l'oblige à se retirer, qu'on lui donne une autre place et qu'on place aussi ses fils et ses neveux. Dans le code de la bureaucratie, le fait d'avoir vécu à la crèche du gouvernement donne, paraît-il des droits imprescriptibles à y vivre de père en fils.

Le parti libéral devait briser cette tradition. Mais sous la direction des Tarte et des Sifton, il semble au contraire vouloir la continuer. De

fait, ce sont presque les mêmes familles ralliées autour des nouveaux convertis qui restent en possession du gâteau. Les sacrifices sont bons pour les convaincus, pour les masses qui n'approchent jamais du trône de gloire. Et qui nous parle des triomphes de la démocratie !

RIGOLO.

## A L'HOPITAL

Jacques Rousset (on l'appelait Trompe-la-Mort), et sa femme Jeanne (on la surnommait la Rapiécée), tombèrent malades tous les deux d'une indigestion d'escargots. On les porta à l'hôpital, car ils étaient pauvres, vieux et fort hypothéqués ! car leur aîné, leur cadet, leurs jumeaux, leur cinquième et leur fille, la plus jeune, étaient tous mariés, établis, l'un ici, l'autre là, et pauvres comme père et mère, ils ne pouvaient les secourir.

À l'hôpital, comme ils le méritaient, on en prit grand soin, rien ne leur manqua. Jacques Roussette, peu à peu, alla de mieux en mieux, et le médecin l'avait mis à la demi-portion. Et la pauvre Rapiécée ? Ah ! la pauvre Rapiécée, hélas ! peu à peu alla de mal en pis, et si ma qu'elle en mourut.

La Sœur, qui était de service quand la malade se pelotonna et rendit le dernier soupir ; la Sœur, qui l'avait entendue, à l'agonie, lui faire pour son brave Jacques Rousset tant de recommandations, alla porter au veuf la triste nouvelle ; et prenant des précautions pour lui adoucir le coup et l'y préparer.

— Rousset, lui dit-elle, que Notre-Seigneur vous conserve ! Comment sommes-nous aujourd'hui ?

— Toujours bon appétit, grâce à Dieu ! dit le convalescent.

— Tant mieux, tant mieux !

— Merci, toujours bon appétit.

— Allons ! ce ne sera rien. . il faut l'espérer. . avec la grâce de Dieu. . Votre femme. . sûrement. . va bien à cette heure. . Car, voyez-vous ! nous sommes tous sous la main de Dieu. . Et puis

il faut se faire une raison. . Eh bien ! votre femme, cette nuit. . a fini de souffrir.

— Elle est morte ! vraiment ?

— Elle est morte. Que Dieu la repose !

— Eh bien ! alors, ma bonne Sœur, pourriez-vous j'as me faire donner portion entière ?

J. ROUMAINVILLE.

Du *Soleil* :

L'hon M. Marchand et l'hon M. Parent ont lunched ce midi au Club de la Garnison, avec M. Guise, secrétaire de Lord Minto.

Sir Wilfrid, qui a diné avec la Reine, n'est pas plus fier.

De la *Vérité* :

« Donnons une bonne note à la *Patrie* : elle s'oppose carrément au projet d'augmenter les impôts sur les propriétés ecclésiastiques et les communautés religieuses de Montréal. Les raisons que la *Patrie* fait valoir contre ce projet "informe et étrange" sont celles que la *Vérité* a déjà indiquées.

L'organe de M. Tarte doit être fier du compliment.

## LE MACHINISTE

— Certainement, nous dit-il, j'aurais dû me méfier, ce conseil m'ayant été donné chez ma tante, j'aurais dû me méfier ; mais ce n'était pas ma tante qui me l'avait donné, ce conseil, c'était mon oncle Robert. Le moyen de supposer que mon oncle Robert me trahissait, qu'il était entré dans une conspiration dont le but avéré était de m'amener à me marier pour tout de bon.

Mon grand-père avait eu trois enfants ; papa, qui était l'aîné, ma tante Gabrielle, et mon oncle Robert. Papa était mort, me laissant une assez grosse fortune ; ma tante Gabrielle était plus riche que moi ; quant à l'oncle Robert, il n'était pas riche du tout, ayant bravement dévoré tout ce qu'il avait. Il n'en vivait pas moins gaiement pour cela. Tous les soirs, à son cercle

Il jouait au whist, et comme il y était de première force, il gagnait assez généralement. Quand il ne gagnait pas, il en était quitte pour m'emprunter de petites sommes. De temps en temps, il en empruntait d'un peu plus fortes à ma tante. Jamais celle-ci ne refusait, mais elle profitait de l'occasion pour sermonner mon oncle et pour lui imposer quelque bonne action. . . des pauvres à secourir, un travailleur qu'il fallait encourager. J'ai su depuis que ce conseil que me donna l'oncle Robert avait été une des bonnes actions indiquées par ma tante et que cette bonne action avait été payée 10,000 francs.

Mais il est temps d'y arriver, à ce fameux conseil.

Il y a de cela cinq ou six ans ; l'Eden-Théâtre alors donnait un grand ballet intitulé *Sieba*. Dans ce ballet dansait une jeune personne nommée Vittoria Cascarini. J'en étais fou, de cette jeune personne, j'en étais absolument fou, et ce fut tout justement au plus fort de cette passion que ma pauvre tante s'avisa de vouloir me marier.

On donna en mon honneur une grande soirée à laquelle j'assistai en rechignant. Quand la fête fut terminée, quand le dernier invité fut parti, ma tante me demanda ce que je pensais de Mlle Henriette Lobligeois.

Je répondis que je n'en pensais rien du tout ; et de fait, il m'eût été impossible de dire si elle était blonde ou brune, petite ou grande. Je n'avais rien remarqué pendant cette soirée interminable, si ce n'est que j'étais bien loin de l'Eden, parmi toutes les femmes qui étaient là, je n'en avais vu qu'une, — une qui n'y était pas et dont il me semblait que les grands yeux rêveurs et l'irrésistible sourire m'appelaient là-bas, au coin de la rue Boudreau. — Ah ! j'étais pris, je puis dire que j'étais bien pris, mais je n'en étais pas plus avancé pour cela ; jamais je ne lui avais parlé, à celle que j'aimais ! J'avais envoyé des lettres et des bouquets : on avait gardé mes bouquets, mais on n'avait pas répondu à mes lettres. Rien n'est plus facile aujourd'hui que de pénétrer dans les coulisses de l'Eden, il suffit de s'abonner ; mais alors, à l'époque où l'on donnait *Sieba*, les abonnements n'étaient

pas encore inventés. J'en étais là, ne sachant comment m'y prendre pour me rapprocher de celle qui était ma vie, quand je me souvins que j'avais près de moi, dans ma famille, un homme pour qui ce ne serait qu'un jeu de venir à bout d'une pareille difficulté ; l'oncle Robert, en voilà un à qui rien n'était étranger de ce qui regardait l'amour, et qui devait connaître les moyens à employer. Un jour que nous avions diné tous les deux chez ma tante Gabrielle, je le pris à part dans le fumoir ; je lui contai ma peine et je le priai de me venir en aide.

Il y consentit tout de suite : — Il y a quelque dix ans, me dit-il, pareille chose m'est arrivée avec la petite Clara, des Variétés. On refusait absolument de me laisser entrer dans les coulisses, je pariai que j'y entrerais quand même, et voici de quelle façon je gagnai mon pari ; je me fis embaucher comme machiniste.

— Comme machiniste, mon oncle ! . .

— Oui, mon neveu, tous les soirs, avant la représentation, des machinistes sans emploi viennent offrir leurs services ; je mis une blouse une vieille casquette et je me mêlai à ces braves gens. Je glissai discrètement un louis dans la main de l'homme qui nous passait en revue ; il me fit signe d'entrer, et deux heures plus tard la petite Clara effarée se trouvait en face d'un machiniste qui lui baisait la main en lui demandant des nouvelles de sa santé. . .

J'aurais embrassé l'oncle Robert.

— Moi aussi, m'écriai-je, moi aussi je serai machiniste ; demain, pas plus tard que demain, je me ferai embaucher à l'Eden.

— Demain, mon neveu ? . .

— Oui, mon oncle, demain. . .

Nous allâmes retrouver ma tante, et l'oncle Robert se mit à causer avec elle. Ils me regardaient tous les deux. Je ne sais pourquoi l'idée me vint qu'il lui parlait de la conversation que nous venions d'avoir ensemble ; cette idée, naturellement, s'en alla plus vite encore qu'elle n'était venue ; et c'était vrai, cependant, c'était bien notre conversation qu'il était en train de lui raconter. J'ai su tout cela depuis, quand j'ai été marié.

Le lendemain, ainsi que l'oncle Robert me l'a-

vait conseillé, j'entrais à l'Eden en qualité de machiniste. Moi aussi j'avais mis une vieille blouse et une casquette, mais j'avoue que je portais assez mal ce costume et que je n'étais pas très à l'aise dans mon nouveau rôle ; j'eus le tort d'adresser à la ronde certains saluts dont la correction était évidemment intempestive. Un de mes camarades m'appela :

— Par ici, Fouinard — c'était à moi qu'il s'adressait ; — par ici, Fouinard, un coup de main. Je lui répliquai par un : Avec plaisir, monsieur, qui parut l'étonner. C'était une faute.

— Empoigne-moi ça, me dit-il, en me montrant un décor.

J'empoignai ça, j'empoignai ça de toutes mes forces, et si l'on n'était pas venu à mon secours, j'écrasais une demi-douzaine de personnes avec le décor que je laissais retomber. On décida que je n'étais pas assez robuste pour le métier de machiniste, mais que je pouvais, à la rigueur, être un excellent garçon d'accessoires. On me confia une centaine d'écharpes.

— Les danseuses vont défiler devant vous, me dit-on ; à chaque danseuse qui passera, vous donnerez une écharpe.

Que l'on juge de mon bonheur ! Elle allait défilier devant moi. Je n'aurais pas, il est vrai, le temps de lui dire grand'chose ; mais je pourrais toujours murmurer une phrase brève, lancer un regard ; c'était assez pour entrer en matière. La distribution commença : une écharpe à chaque danseuse qui passait. Tout à coup, mon cœur se mit à exécuter dans ma poitrine un cavalier-seul désordonné ; je venais d'apercevoir Vittoria. Son tour allait venir ; dix danseuses seulement me séparaient d'elle... Bientôt il n'y en eut plus que cinq entre elle et moi, plus que quatre, plus que trois, plus que deux, plus qu'une.

En ce moment, je reçus dans les côtes un furieux coup de tête qui m'envoya rouler pas mal loin. C'était mon camarade le machiniste qui, en manquant de tomber, m'avait fait tomber pour tout de bon. Il vint à moi et m'aida à me relever en s'excusant. Je courus à mes écharpes. Mais j'eus beau courir. Vittoria en avait pris une au hasard, et déjà elle était en scène. C'était manqué, le ballet allait commencer ; pour

murmurer ma phrase brève, pour lancer mon regard, j'étais obligé d'attendre le prochain entr'acte.

On attaqua l'ouverture, on nous cria de faire silence. Ne sachant trop que devenir, je me blottis dans un coin. Mon camarade eut pitié de mon isolement ; il me demanda encore une fois pardon de m'avoir poussé un peu brusquement, puis il entama la conversation :

— Comment que tu t'appelles ? me demanda-t-il.

— François...

— François quoi ?

— François Gorju..

— Qué qu'ils font, tes parents ?

— Je les ai perdus.

— Qué qu'ils faisaient l..

Je commençai une histoire ; mais bientôt m'apercevant que je m'embrouillais, je m'arrêtai net, et sans transition aucune, je me mis à parler de l'Eden ; je déclarai que, pour un machiniste, je ne voyais pas de plus grand bonheur que d'être machiniste à l'Eden..

— A cause ?...

— Mais, à causes des danseuses, naturellement..

— Quéqu'chose de propre...

— Vous avez dit ?..

— J'ai dit : quéqu'chose de propre.. Et sur toutes ces danseuses, grandes ou petites, sur toutes ces jolies filles qui avaient de noms en *o*, en *a* et en *i*, il me raconta des choses, mais des choses.. — Je me hâte d'ajouter que j'ai su depuis, — oui une fois marié, — j'ai su qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'il m'avait raconté ; mais alors, n'étant pas averti, je prenais pour argent comptant tout ce qu'il me disait, et il m'en disait, disait.. Il entassait anecdotes sur anecdotes, il citait les noms ; m'en à chaque instant, je tremblais qu'il ne prononçât celui de mon adorée, et il ne le prononça pas. Et celle-là, lui dis je, en la lui montrant, et celle-là ne savez-vous rien sur elle ?..

— Qui, celle-là ?

— Au fond, à gauche.. celle qui a ces grands yeux rêveurs et ce sourire..

— La Cascarini ?..

— Oui. .

— Ça n'existe pas, me répondit-il.

— Comment' ça n'existe pas? . .

— Non, ça n'existe pas. .

J'allais m'indigner, quand le directeur passa à côté de nous :

— Qu'est-ce que c'est que ce machiniste-là ? dit-il en me regardant. Flanquez-le-moi à la porte, et plus vite que ça. .

J'allais m'indigner de rechef, mais on ne m'en laissa pas le temps. Je fus saisi, enlevé et jeté dans la cour de la rue Caumartin.

Le lendemain, je retournai à l'Eden ; j'étais en habit noir et j'avais une fleur à la boutonnière. Au moment d'entrer, j'aperçus mon ami de la veille ; il me reconnut.

— Paraît, me dit-il, que lorsque tu ne travailles pas, t'aimes à être bien mis. . Y a pas d'mal à ça. .

Et il s'en alla en riant.

Je m'installai dans mon fauteuil, la toile se leva et Vittoria Cascarini parut. Je la regardai avec mes yeux d'abord, puis avec la lorgnette, et je m'aperçus que je ne l'aimais plus, que je ne l'aimais plus du tout. Le mot du machiniste l'avait tuée. Je lui aurais pardonné d'avoir fait, à elle toute seule, toutes les coquinerias que l'on avait si généreusement prêtées à ses camarades, mais je ne lui pardonnais pas d'être insinuant et de ne pas exister. .

Ma tante Gabrielle donna en mon honneur une seconde soirée. Quand, tout le monde étant parti, elle me demanda ce que je pensais de Mlle Henriette Lobligeois, je répondis que Mlle Henriette Lobligeois était un ange. Je l'épousai deux mois plus tard, et je suis aujourd'hui le plus heureux et le plus amoureux des maris.

Quelques jours après le mariage, j'allai avec ma femme dîner chez ma tante Gabrielle. Je vis un domestique que je ne connaissais pas. . Regarde-le bien, me dit-elle ! Je le regardai ; c'était mon machiniste, et mon machiniste était tout simplement un ancien valet de chambre de l'oncle Robert. Le drôle me demanda une troisième fois pardon de m'avoir bousculé un peu plus qu'il ne fallait, et il m'avoua que toutes les jolies choses qu'il m'avait racontées sur les dan-

senses de l'Eden étaient d'indignes calomnies.

— J'en suis bien aise, répondis-je, mais cette idée de me déclarer que la Cascarini n'existait pas, est-ce qu'elle était de vous, cette idée? . .

— Non, me dit mon oncle Robert, elle était de moi.

Et je vis bien, à ce mot, que l'oncle Robert, qui connaissait si bien les femmes, pouvait aussi se vanter de connaître rudement les hommes.

HENRI MEILHAC.

## SUCCES PHENOMENAL

Ni la toux, ni le rhume, ni l'enrouement pas plus que la grippe, la bronchite, ne résistent à l'emploi du BAUME RHUMAL. 25c par-tout. 138

## Le Telephone Parleur

De curieuses expériences téléphoniques ont eu lieu au ministère du commerce, à Paris. Il s'agissait du " téléphone parleur " qu'étudie depuis de longues années au modeste fonctionnaire des postes, M. Germain. Un appareil téléphonique, d'une pièce réculée du ministère, était en communication avec une sorte de tube conique placé dans le jardin, et les paroles émises par l'appareil sortaient fort distinctes du tube ; les auditeurs, éloignés de plusieurs mètres, les pouvaient aisément saisir. L'expérience, répétée dans le cabinet du ministre, a été plus curieuse encore, et les invités s'y sont vivement intéressés.

Voici les détails que donne *Le Temps* sur ces curieuses opérations :

" Le téléphone Germain, que nous avons vu, est un appareil à pied comprenant un récepteur un petit microphone et une bobine d'induction, dans laquelle les circuits sont shuntés de manière à doubler l'action du courant. De ce fait, le microphone agit donc sur deux petits générateurs électriques semblables au lieu d'un, comme cela a lieu dans les téléphones ordinaires.

" Les invités avaient été placés dans le jardin de l'hôtel du ministre. De là ils devaient entendre : " Les Deux Grenadiers ", " Les Infinites "

"Le Vallon", chants que M. Lubert, ténor de l'Opéra-Comique, où durant de longues années il a remporté de légitimes succès, a interprétés dans un local dépendant de l'hôtel du ministre et très éloigné des auditeurs.

" L'expérience a pleinement réussi. Au moyen du récepteur qui avait été placé dans une pièce du rez de chaussée, les invités, bien que séparés du chanteur de près de 100 mètres, ont pu entendre la voix de M. Lubert aussi distinctement que s'ils avaient été proches de lui.

" L'auteur de ce système de téléphone, M. Pierre Germain, a fait, à son tour, dans le récepteur, une conférence sur la téléphonie et les principales applications que l'on pourrait faire de la "téléphonie intensive" ; suppression d'un fil sur deux, remplacement du bronze par le fer théatrophone à haute voix, téléphonie sans le fil des trains en marche avec les gares.

— " A l'aide du téléphone Germain, a dit l'inventeur, on peut enregistrer la parole à distance, recueillir tous les sons d'une salle, et les imprimer mécaniquement. La caractéristique de cet appareil est une grande simplicité d'organes. Le progrès qui s'y trouve réalisé de toutes pièces, réside, presque exclusivement, dans la composition chimique nouvelle des organes microphoniques, dans leur texture physique et dans l'atténuation de l'inertie des particules en mouvement. L'intensité nouvelle des courants obtenus qui permet à ceux-ci de franchir des lignes aériennes les plus longues est due à l'aptitude supérieure qu'ont ces particules métalloïdes hétérogènes, de modifier l'intensité des courants primaires sous l'action des plus faibles vibrations. "

" Cette conférence a été aussi distinctement entendue des auditeurs que si le conférencier eût été devant eux. La voix se développait naturellement et à la tonalité ordinaire.

" Les expériences terminées, le ministre a chaleureusement félicité M. Germain. Le soir, au sous-secrétariat des postes et télégraphes, en présence des ingénieurs de l'administration, M. Germain a expérimenté de nouveau son appareil, qui a obtenu autant de succès que dans la séance de l'après-midi. "

## FAGOTS

Laissez-moi mettre sous vos yeux cette lettre que je reçois d'un curé de village. Il me prie de taire son nom ; mais j'ai la lettre entre les mains, et l'un de mes parents connaît ce prêtre, qui est un très brave homme.

Voici donc ce que m'écrit l'homme de Dieu :

" Je suis curé d'un petit village de 500 âmes, situé, pour mon malheur, sur une route nationale, la voie favorite des chemineaux. Vous dire ce qu'il en passe est incroyable.

Ils s'en vont quémendant un sou à toutes les maisons bourgeoises, dont certaines, pourvues d'une bonne grille, restent closes au nez du vagabond, qui s'en va montrant le poing. Le presbytère, hélas ! n'a pas la même ressource.

" D'abord, tous les presbytères ont une porte pleine. Point de judas par où l'on puisse voir, avant d'ouvrir, à qui l'on a affaire. Est-ce un sou ou une messe que l'on veut me demander ? C'est la question qui se pose à chaque coup de sonnette.

" Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent ce n'est pas la messe.

" Oui, monsieur, de grands gaillards de vingt-cinq ans, taillés en hercules, la mine gagnée, red, empochent mon sou comme si c'était chose qui leur était due. Un petit sou, ce n'est peut-être rien pour vous, Mais moi, pauvre desservant de village !

" J'ai un traitement annuel de 900 francs. Il est vrai qu'il faut y ajouter 300 francs de casuel environ. Mais 300 francs, c'est à peu près le gage que je donne à ma domestique. Je suis donc obligé, avec mes 900 francs — 2 fr. 47 par jour — de subvenir à mes besoins personnels, à nourrir ma mère infirme et ma bonne et faire des aumônes ; car il y en a dans ma paroisse qui sont plus pauvres encore que moi.

" Je m'en tirerai encore, et grâce à vous, monsieur, qui ne vous en doutez guère. Vos articles, reproduits par la *Semaine Religieuse*, m'ont inspiré l'idée de me faire végétarien. Je le suis devenu, non par conviction, ni par goût, mais par économie. Mais ma mère était trop âgée pour que je songeasse à modifier son régime, et

quant à ma bonne, elle m'a déclaré que l'Eglise, qui en sait plus long que moi, avait limité le carême à quarante jours. Je ne puis donc épargner de ce chef qu'une dizaine de francs par mois. Je ne m'en porte pas plus mal, mais je trouve rageant de distribuer le fruit de mes privations à des chemineaux, qui se moquent du curé et même du bon Dieu.

" Passe encore pour les Belges, qui viennent chaque année chez nous faire le sarclage des betteraves et la moisson. Ils s'en retournent dans leur pays les poches pleines d'argent, ce qui ne les empêche pas de sonner aux portes, à la mienné comme aux autres, pour demander le sou obliatoire, mais au moins ceux-là me font-ils la gracieuseté d'aller à la messe et s'ils ne rendent jamais à la quête pour les besoins du culte le sou que je leur ai donné, ils édifient l'assistance par leur bonne tenue. Cela mérite considération.

" Mais les autres ! Que ne s'adressent-ils à mon voisin l'instituteur, un mécréant comme eux et qui est mieux rentré que moi ! C'est qu'ils savent bien la réponse qu'on leur ferait à la maison d'école, tandis que moi, je ne peux pas. C'est une des attributions de mon ministère, de ne pas refuser l'aumône.

" Je me résignerai donc, puisqu'il le faut, un peu soulagé par la plainte que je vous adresse, et je continuerai à vivre de légumes. Je n'ose pas espérer que le bon Dieu m'en tiendra compte dans l'autre monde, car ce n'est pas de bon cœur que m'abstiens et que j'offre aux chemineaux le bénéfice de mon abstinence. "

Ainsi parle mon curé de village. Vous aurez beau lui dire que les chemineaux sont des êtres poétiques, il n'en persistera pas moins à croire que la poésie coûte fort cher et qu'il préférerait ne pas la payer.

Au reste, il va en être débarrassé : car voici venir l'hiver et les poètes du grand chemin vont se faire coffrer dans les excellentes prisons de l'Etat pour y vivre au chaud et manger à leur appétit sans rien faire.

## Litanies de saint Hubert

Grand saint Hubert, protégez-nous !

Grand saint Hubert, exaucez-nous !

Des chasseurs impétueux, délivrez-nous !

Des longues retraites à la nuit, sur les routes semées de petits cailloux roulants, délivrez-nous !

Contre les fusils perfectionnés, qui partent sans attendre l'injonction de leurs propriétaires protégez-nous !

Du chasseur élégant, délivrez-nous, grand saint Hubert.

Du chasseur ignorant, délivrez-nous également.

Contre les témérités du chasseur ambitieux, protégez-nous !

Des vernis imperméables et autres, délivrez-nous ; c'est la mort aux bottes !

Du cheval dit : " Bon cheval de chasse, " c'est-à-dire de celui qui, sous ce prétexte, a le droit de ruer, boiter, tirer au renard, pointer, buter... délivrez-nous, de grâce !

Du " vieux piqueur, vieilli sous le harnais, " et auquel, pour cette raison, toutes les immunités sont assurées, délivrez-nous également, grand saint Hubert, c'est un abus !

Contre l'envahissement toujours croissant des systèmes anglais, qui sont incommodes pour la plupart, des chiens anglais qui nous privent de la belle musique que nous aimons, et des chevaux anglais qui sont des rosses, quand ils ne coûtent pas cinq cents louis, et quelquefois même lorsqu'ils les coûtent, protégez-nous, grand saint !

Daignez écarter de nous les ronces du chemin et surtout les branches des arbres !

Si les routes sont rabouteuses, faites que nos chevaux soient solides, et de leurs faux pas délivrez-nous !

Des passages à niveau, délivrez-nous, rien n'est plus traître !

Des compagnons qui, pendant les retraites, nous poussent dans l'ornière pour nous raconter des aventures de chasse qui ne leur sont jamais arrivées, délivrez-nous, grand saint Hubert !

Contre le voisin qui a le plomb léger, blindez-nous, et inspirez-nous une prompte et heureuse répartie.

Des gens qui nous bombardent "de conseils pratiques," ou soi-disant tels, délivrez-nous!

Des récits du "vieux monsieur qui chassait avec le duc d'Angoulême," délivrez-nous, il y en a un par département!

Faites, ô grand saint, que les voisins ou compagnons avec lesquels aura lieu la brouille annuelle indispensable à chaque saison de chasse ne soient pas précisément ceux que nous préférons!

Contre les coups de pieds, de corne, de boulot, d'andouiller et de fusil, détendez-nous!

De la dame "qui chasse pour la première fois," ô saint Hubert, délivrez-nous!

Dans la réserve de notre hôte, dirigez-nous!

Contre les battues électorales et les coups de fusil des électeurs, protégez-nous!

Du chasseur qui n'aime pas les embarras, gardez-nous, ô saint Hubert! Il n'emporte rien et c'est à ses voisins qu'incombe le soin de lui prêter cartouches, couteau?... et de lui porter son gibier.

Des embûches des cultivateurs, sauvez-nous!

Ecartez de nous les mauvaises pensées, qui nous font souhaiter la guigne pour le voisin et le succès pour nous, mais faites pourtant, si c'est possible, qu'il en soit ainsi!

*Amen.*

GYP.

---

## VOUS NE SAURIEZ ETRE TROP PRUDENT

Contre les embarras de la gorge, dès que vous les ressentez prenez du BAUME RHUMAL, on soigne plus facilement un petit mal qu'un gros.

186

---

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

# La mort de Rose Chéri

Dans un délicieux hôtel, caché sous les grands arbres de Passy, Rose Chéri était bien heureuse le 28 août 1862; c'était la fête de son mari, elle était entourée de ses parents, de ses amis, accourus pour célébrer cet heureux jour! Trois blonds chérubius, ses fils, Chéri, Henriot, Didier, couraient sur le gazon, où les fleurs semblaient éclore sous leurs petits pieds, et la mère les regardait dans un muet ravissement, la joie débordait de son cœur! Comme tout la couvrait au bonheur! Qui aurait pu croire que cette femme jeune, charmante, si élégante dans sa robe de mousseline blanche, la taille serrée par une ceinture mauve qui flottait au vent, ses beaux bras nus, ses grands yeux si doux, son sourire si fin, ses mouvements de tête si jolis; qui aurait pu croire que tout ce charme, cette grâce, ces perfections, avaient tenté la mort!

Ris, pauvre femme, sois heureuse! et bien heureuse! tes heures sont comptées, n'en perds pas une minute, enivre-toi de tous les bonheurs que Dieu permet, mais qu'il ne donne pas.

Des rires enfantins, éclatants et joyeux, s'échappent des massifs; les petits jouent à cache-cache! Les grands s'en mêlent, car Chéri, l'aîné des enfants, est introuvable, voilà plus d'un quart d'heure sans pouvoir le découvrir. Tout à coup un buisson qu'on venait d'arroser s'entre-ouvre et la tête mutine de l'enfant apparaît, ses vêtements sont trempés, mais il rit de si bon cœur, que la mère, effrayée d'abord, ne trouve pas la force de le gronder; elle l'emporte bien vite pour le changer, et le charmant lutin lui échappe à tout moment, tant il a hâte de retourner jouer. La journée s'achève gaiement, le maître du logis reçoit tous les vœux, tous les souhaits de ses amis; il les remercie, et montrant sa femme et ses enfants, il semble leur dire que son bonheur est complet. Oh! l'heureux homme! l'heureuse famille!

Le lendemain!... Il pleuvait, le ciel était gris, chargé de nuages, des rafales de vent courbait les arbres, le tonnerre grondait au loin.

Rose, toute pâle, tout anxieuse, tenait son fils sur ses genoux, le berçant, le câlinant, lui donnant ces noms que les mères seules savent trouver ! Mais elle avait beau faire, l'enfant ne riait pas, il se plaignait, il gémissait, il souffrait ; sa tête était brûlante, ses yeux étaient abattus, il était tout transi. On alla chercher le médecin ; celui-ci fit coucher l'enfant, espérant que ce ne serait qu'un gros rhume. La nuit fut affreuse ! la mère veilla au chevet de ce petit être dont chaque plainte lui brisait le cœur ! Le jour suivant le médecin reconnaissait avec terreur tous les symptômes de l'angine couenneuse et demandait une consultation. L'horrible maladie suivait son cours, enlevant chaque jour une espérance ! Cette maison si remplie de joie était maintenant pleine de douleur ! Oh ! petits enfants, vous saurez à votre tour ce que le cœur d'une mère peut contenir d'angoisses ; mais vous n'aurez jamais assez de tendresse, jamais assez de baisers pour sécher les pleurs qu'involontairement vous avez fait couler. Le huitième jour l'enfant était bien mal, il étouffait, tout semblait perdu ; la mère, qui ne l'avait pas quitté une minute, se penchait sur son doux trésor et lui soufflait la vie !

— Madame, c'est très imprudent, ce que vous faites, disait le docteur, tout ému ; vous tombez malade ! de grâce, éloignez-vous ! allez prendre du repos, vous en avez grand besoin.

— Laissez ! laissez, mon ami, répondit-elle je ne crains rien, il y a une providence pour les mères ! je suis sûre que je sauverai mon fils.

Elle disait vrai. Quatre jour après, Chéri était hors de danger, le bonheur renaissait ! Hélas ! il devait être de courte durée.... le petit eut une rechute, et la mère, désespérée, levait ses bras suppliants vers le ciel.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! la vie de mon enfant ! accordez-la-moi ; frappez-moi, mon Dieu ! mais laissez mon fils !

— Marché conclu ! fit la Mort, blottie dans un pli des rideaux ! Et l'enfant se rétablit ! — la mère se coucha pour ne plus se relever !... et la sainte femme cacha sa souffrance pour ne pas troubler la joie que donnait son cher ressuscité. Elle souriait comme les martyrs, elle luttait

contre le mal qui l'envahissait ; mais elle ne lui permettait pas de troubler la sérénité de son visage. Le médecin, qui était aussi l'ami de la maison, suivait d'un œil terrifié les progrès du mal affreux qui avait abandonné l'enfant pour se ruer sur la mère ! Tout ce que la science a pu trouver fut mis en œuvre ; mais rien ne prévalut, la médecine impuissante s'adressa à la chirurgie ; un des plus grands praticiens fut appelé, et le mari, épouvanté, apprit seulement à une heure de la nuit qu'il fallait opérer sa compagne le lendemain. Oh ! quelle nuit ! il aurait voulu qu'elle s'éternisât ; cette opération lui causait un horrible effroi ! le cœur a des pressentiments qui ne trompent pas !

Ce fut la malade qui, par une tendre pression de main, — la pauvre femme ne pouvait plus parler ni respirer, — ce fut elle qui, à ce moment retrouva son doux sourire, ses yeux brillants des jours heureux, pour le conjurer d'espérer ! Elle se montrait à lui si calme malgré sa souffrance, si pleine de vie, s'occupant de la façon dont on plaçait le lit sur lequel on allait l'opérer, faisant signe à sa femme de chambre de lui donner une autre camisole, relevant ses cheveux, prenant son crucifix, le baisant avec foi, ne voulant de secours de personne pour gagner ce lit, funèbre, hélas ! Et le mari, devant tant de courage, de volonté, passa dans la pièce voisine, les yeux pleins de larmes, le cœur rempli d'espérance ! — Une heure après, tout était fini.... Celle qui avait été une grande artiste, une femme parfaite, une mère exemplaire, étendue sur sa froide couche, souriait encore, pendant que les anges emportaient son âme dans les cieux !.....

En mourant le peintre laisse ses tableaux, le musicien ses partitions, le sculpteur ses statues, le littérateur ses livres, le comédien ne laisse rien !.... Mais toi, Rose Chéri, tu as laissé l'exemple de toutes les vertus, ton souvenir est impérissable !

H. LAFONTAINE.

## IL A ACCOMPLI DES MERVEILLES

Le BAUME RHUMAL soulage immédiatement et guérit promptement les poitrinaires 139

PAS UN JOUR DE MALADIE

**Depuis Trente Ans**

RÉSULTAT DE L'USAGE

**DES PILULES D'AYER**

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."

HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

**Les Pilules d'Ayer**

Les plus hautes récompenses à l'Exposition de Chicago



For information and free Handbook write to  
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.  
Oldest bureau for securing patents in America.  
Every patent taken out by us is brought before  
the public by a notice given free of charge in the

**Scientific American**

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.

**PERTE DE LA VOIX**

Après une Sévère Bronchite

GUÉRIE PAR L'USAGE DU

**Pectoral-Cerise d'Ayer.**

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

**Le Pectoral-Cerise d'Ayer**

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.

**Wanted—An Idea**

Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,000 prize offer and list of two hundred inventions wanted.